



Ne pas quitter la France après l'expiration du visa touristique

Par **igurisugin8**, le **04/08/2015** à **16:41**

Bonjour, voici ma situation pour comprendre ma question. Je suis Britannique vivant en France depuis 1989. Cadre bancaire avec une situation très stable. Je suis en instance de divorce et dans les pires des cas l'ONC prend 2 ans en décembre 2015. Je souhaite me marié à nouveau et avec une femme Algérienne. Si elle vient en France avec un visa touristique de 30 jours mais ne rentre pas après cette période, qu'est-ce nous risquons? Mon idée pour être ensemble le plus rapidement possible et qu'elle vienne et reste avec moi le temps que mon divorce est prononcé. Merci par avance .